

ADMINISTRATION COMMUNALE DE JUNGLINSTER

12, rue de Bourglinster L-6112 Junglinster

> Boîte postale 14 L-6101 Junglinster

> > T 78 72 72-1 F 78 83 19

Heures d'ouvertures

Lundi à vendredi 8h00-12h00 et 13h00-16h30

Jeudi jusqu'à 19h00 seulement bureau de la population

Service technique uniquement sur rendez-vous

www.junglinster.lu

CONVOCATION

Par la présente les membres du conseil communal sont priés de bien vouloir assister à sa prochaine séance qui se tiendra au Centre Culturel, salle des fêtes, rue du Village à

Junglinster, vendredi, le 19 janvier 2024, à 08:15 heures pour délibérer sur le présent

ORDRE DU JOUR

En séance publique :

- 1. Informations au conseil communal et signature des délibérations de la séance du conseil communal du 15 décembre 2023.
- 2. Approbation du budget rectifié 2023 et du budget initial 2024
- 3. Exercice du droit de préemption
 - JA Godbrange, n°362/2046, lieu-dit « rue de Schiltzberg »
 - RB Gonderange n°1105/4536, lieu-dit « rue de Wormeldange »
- 4. Approbation du projet et devis concernant la transformation de l'atelier communal
- 5. Modifications budgétaires à l'exercice extraordinaire 2023
- 6. Approbation d'actes notariés
 - Cession gratuite, RB Gonderange, n°483/4387, lieu-dit « Route de Luxembourg »
- 7. Approbation d'actes administratifs
 - -acte de vente JB Junglinster, lieu-dit « Laangfeld » et « op dem Kaatzebierg »
 -acte de vente JB Junglinster, lieu-dit « beim Roosbuer »,« Kiirten », «bei
 Graatzekräiz», «op der Heed», «groussen Deisch» et RB Gonderange, leut-dit «auf
 dem Frehnen», «beim alten Kreuz»
- 8. Approbation d'une convention
 - Babyplus
- 9. Allocation d'un subside extraordinaire
 - CFIF
- 10. Fixation d'une indemnité pour la personne assurant l'atelier « Art à l'école » pour les élèves des cycles 2 à 4 de l'enseignement fondamental
- 11. Fixation des frais d'inscription à l'atelier « Art à l'école » pour les élèves des cycles 2 à 4 de l'enseignement fondamental
- 12. Attribution de subsides ordinaires et extraordinaires aux associations locales, clubs sportifs et associations et organismes opérant sur le plan national.
- 13. Approbation d'un contrat de bail
 - ALMA
- 14. Nomination d'um membre au Conseil d'administration de l'Office Social du Centrest
- 15. Changement dans les commissions consultatives
 - Commission de la culture et du patrimoine culturel
 - Commission communale du vivre-ensemble interculturel
- 16. Questions au collège des bourgmestre et échevins.

En séance à huis clos

17. Création d'un poste de salarié à tâche intellectuelle pour les besoins du service technique communal.

Pour le collège des bourgmestre et échevins le bourgmestre le secrétaire ff